

AVIS DE SÉCURITÉ
DISTRIBUTION
2001-02
MANCHON AUTOMATIQUE POUR CONDUCTEUR 477 AL

S.V.P. diffuser à tout le personnel du réseau aérien de distribution

Contexte

Des incidents récents sont survenus aux territoires Montmorency et Laurentides impliquant des manchons automatiques 477 AL. Dans les deux cas, les résultats d'expertises menées à l'I.R.E.Q. mettent en évidence des carences importantes au niveau de la réalisation de ces manchons.

Constatations

Dans les deux situations, on a noté une insertion incomplète du conducteur dans le manchon. On a noté particulièrement dans le cas de Montmorency un broissage tout à fait inadéquat. La défaillance du manchon est expliquée par la combinaison d'une mauvaise installation et à des incidents impliquant des forts courants de défaut sur les phases. La résistance de contact trop élevée de la connexion a provoqué un échauffement spontané et une fusion du conducteur entraînant sa rupture.

Population concernée

Monteurs distribution .

Il est donc convenu de prendre les mesures suivantes :

- Interdiction d'installer en réseau des manchons automatiques 477 AL.
- Interdiction de modifier la tension des conducteurs sous tension de 477 AL en présence de manchon automatique dans la même portée à moins d'avoir été vérifié préalablement selon la procédure de vérification.

Mesures entreprises

Nous sommes à compléter une procédure de vérification des manchons permettant de valider la fiabilité mécanique et électrique. De plus, nous prévoyons réaliser un échantillonnage en réseau afin de définir le type d'intervention à planifier pour ce matériel.

Ressource support à contacter: Alain Charron (816-7237)


Gaétan Daigneault
Chef Réseau aérien
Expertise et support technique
Vice-présidence Distribution


Gérard Cyr
Chef Sécurité prévention
Expertise et support technique
Vice-présidence Distribution